

Image not found or type unknown



Virement salaire en deux parties

Par **cabotine**, le **24/06/2008 à 19:46**

Bonjour,rnrnDans mon entreprise nous sommes payés le 1er du mois un acompte important fixe et le reste le 16 ou 17 du même mois!rnrnMon patron a-t-il le droit de virer les salaires de cette façon?